

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARC DES SPORTS

Heureux dénouement pour la Ville et les sportifs du Parc des Sports

Ce vendredi 4 décembre, la sous-commission d'homologation des enceintes sportives de la Préfecture de Haute-Savoie a rendu un avis favorable pour la réouverture du Parc des Sports d'Annecy.

Catherine Allard, Maire adjointe en charge des sports et des associations sportives :
« Nous sommes satisfaits de la décision favorable de la sous-commission d'homologation à la réouverture du Parc des Sports. La réouverture que dessine cet avis favorable va permettre aux associations sportives impactées de réinvestir leurs locaux. Ce sont plus de 1000 licenciés qui vont retrouver l'usage de cet équipement. »

Durant ces 6 derniers mois, nous avons vécu une vraie solidarité entre les clubs et associations sportives de la ville mais aussi du département. Je tiens à remercier le Rugby Club d'Annecy-le-Vieux, l'US Annecy Rugby et l'ES Meythet pour leur collaboration, la Ville de Rumilly pour l'accueil du FC Annecy, la Ville de Cluses pour leur disponibilité et leur écoute. Merci également aux clubs de foot, de lutte, de judo, de boxe, de pétanque et d'athlétisme pour leur aide et leur patience. Je tiens enfin à saluer le travail de l'ensemble des services de la Ville et des agents qui ont œuvré de concert pour que cette opération soit une réussite. »

Depuis la fermeture administrative de juillet 2020 la Ville et l'ensemble des services municipaux concernés se sont mobilisés pour reloger les associations sportives concernées et un programme d'études et de suivi de diagnostic de la structure de l'équipement a été mis en place. Le résultat de ces études a montré que cet équipement ne présente pas de danger pour le public comme pour les sportifs. Bien entendu, comme tout édifice vieillissant, le Stade d'Honneur du Parc des Sports devra faire l'objet d'une veille attentive et d'investigations régulières.

Travaux en cours et à venir

Des travaux, relevant essentiellement d'un « *entretien de base* », sans lien direct avec la capacité de l'équipement à recevoir du public ni avec sa solidité, seront programmés. Une partie a d'ores et déjà été réalisée (réparation superficielle des bétons et travaux de révision de l'étanchéité et de nettoyage des terrasses).

Enfin, la toiture du stade sera équipée de dispositifs modernes de sécurisation des agents et personnels intervenant en hauteur. Là encore, ces travaux sont sans lien avec la capacité du stade à recevoir du public, ni avec sa solidité.

Dans la perspective de la réouverture prochaine de l'équipement et profitant du fait que les espaces de pratiques indoor sont encore inoccupés, la Ville fait procéder à partir de cette semaine, en partenariat avec l'association Passage, au rafraîchissement de certaines salles avant d'y accueillir à nouveau les associations.

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

www.annecy.fr / www.facebook.com/VilleAnnecy / www.instagram.com/villeannecy

